



**ACADÉMIE
DE BESANÇON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**IDENTIFICATION DE
L'ÉTABLISSEMENT DE
FORMATION**

**CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF
PETITE ENFANCE**

LIVRET DE FORMATION

SUIVI DES PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

NOM :

Prénom :

Session : 20

SOMMAIRE

- Identification du stagiaire	p 3
- Identification de l'établissement de formation	p 4
- Rôle du tuteur / tutrice	p 5
- Présentation du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (CAP AEPE)	p 6
- Suivi des activités réalisées en centre de formation et lors de Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)	p 7
- Situations d'évaluation certificatives en lien avec les PFMP	p 10
- PFMP 1 (entreprise, attestation, appréciation)	p 11
- PFMP 2 (entreprise, attestation, appréciation)	p 15
- PFMP 3 (entreprise, attestation, appréciation)	p 19
- PFMP 4 (entreprise, attestation, appréciation)	p 23
- Récapitulatif des périodes de formation en milieu professionnel	p 27

IDENTIFICATION DU STAGIAIRE

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Nom du responsable légal :

Téléphone du responsable légal :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone de l'élève :

Formation au secourisme : OUI NON

Attestation obtenue :

Date d'obtention ou dernier recyclage :

Formation prévention des risques liés à l'activité physique « petite enfance » :

OUI NON

Date d'obtention ou dernier recyclage :

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT DE FORMATION

NOM :	
Adresse :	
Téléphone fixe :	
Télécopie :	
Adresse électronique :	
Absences / retards / discipline	Proviseur / Directeur :
Incident / accident	Proviseur adjoint / Directeur Adjoint :
Questions relatives à l'organisation du stage	DDFPT / responsable stage :
	Professeurs référents :
	Classe de première année CAP :
	Classe de terminale CAP :

RÔLE TUTEUR / TUTRICE

La formation du futur professionnel s'enrichit au contact de toute personne ayant une activité dans la structure, mais elle repose plus particulièrement sur le tuteur choisi par la structure pour son aptitude à exercer cette fonction.

Ce tuteur a pour rôle d'**accueillir l'élève et de suivre sa progression** en l'aidant à évoluer dans le contexte professionnel. Il s'attache à **valoriser la place du stagiaire** dans la structure, au sein de l'équipe et vis-à-vis des usagers. Il **transmet ou fait transmettre** au stagiaire **les connaissances** spécifiques, pratiques et techniques indispensables au futur professionnel. Il lui **facilite l'accès aux** différentes **informations** présentant un intérêt professionnel, économique et social pour sa formation. Tout en lui apportant les éléments de base indispensables pour s'intégrer, il doit **favoriser sa capacité d'autonomie** et **encourager sa curiosité dans le cadre de** l'environnement **professionnel**. Il est, enfin, le **correspondant de l'équipe pédagogique** et le **co-responsable de l'évaluation** de la période de formation en milieu professionnel.

Un suivi (préparation, organisation, encadrement, évaluation) de la formation en milieu professionnel s'effectue lors de rencontres entre les tuteurs et les membres de l'équipe pédagogique.

PRÉSENTATION DU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE (CAP AEPE)

Le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance.

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce des activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant. Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

Le titulaire du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance peut exercer son activité professionnelle :

- En établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi-accueil, crèches collectives, haltes garderies, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants ;
- En école maternelle ;
- En accueil collectifs de mineurs (ACM) ;
- A son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) ;
- En maison d'assistants maternels (MAM) ;
- Au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne) ;
- ...

Dans une finalité éducative, le titulaire du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance conduit :

- des activités d'animation et d'éveil qui contribuent à la socialisation de l'enfant, à son autonomie, à l'acquisition du langage ;
- des activités de soins du quotidien qui contribuent à répondre aux besoins physiologiques de l'enfant et à assurer sa sécurité physique et affective ;
- des activités liées à la collaboration avec les parents et les autres professionnels prenant en compte une dimension éthique qui permet un positionnement professionnel adapté.

Outre ces activités communes aux trois contextes d'exercice professionnel, le titulaire peut conduire des activités spécifiques :

- en école maternelle : des activités d'aide pédagogique et des activités d'entretien des espaces de vie ;
- en établissement d'accueil pour jeunes enfants et en accueil collectif pour mineurs : la participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique ;
- à son domicile ou celui des parents, en maison d'assistants maternels : la relation de travail avec le parent employeur, l'entretien du logement et l'élaboration des repas.

Ces activités sont conduites avec une marge d'autonomie définie par ou avec l'employeur.

L'exercice du métier prend en compte en permanence et de manière transverse :

- le développement et les besoins fondamentaux de l'enfant ;
- les besoins éducatifs spécifiques aux enfants en situation de vulnérabilité ou en situation de handicap ;
- le contexte professionnel : réglementation en vigueur, travail en équipe ... ;
- la prévention des risques pour l'enfant ;
- la santé et la sécurité au travail.

Le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance s'inscrit comme le premier niveau d'un parcours de formation et/ou de qualification dans les secteurs sanitaire et social, médico-social. Ainsi, le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance permet l'accès à des formations délivrées par les ministères chargés de l'Education nationale, des affaires sociales, de la santé et de la famille, de l'agriculture, du travail, de l'emploi, de la jeunesse et des sports.

SUIVI DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN CENTRE DE FORMATION et LORS DE PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Tableau à compléter par le stagiaire au cours de sa formation :

- En centre de formation (cocher les activités réalisées)
- Lors des PFMP (cocher les activités réalisées : pour les activités réalisées sans aide et A pour les activités réalisées avec aide)

ACTIVITES COMMUNES AUX DIFFERENTS CONTEXTES D'EXERCICE PROFESSIONNEL

ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS SES DECOUVERTES ET SES APPRENTISSAGES	CF	PFMP1	PFMP2	PFMP3	PFMP4
Mise en œuvre des conditions favorables au jeu libre et à l'expérimentation					
▪ Observation des acquis et des aptitudes de l'enfant					
▪ Identification des désirs de l'enfant					
▪ Adaptation et aménagement d'un environnement favorable au jeu libre et à l'expérimentation					
Mise en œuvre d'activités d'éveil					
▪ Observation des acquis et des aptitudes de l'enfant					
▪ Recueil des souhaits de l'enfant					
▪ Identification des ressources mobilisables et des contraintes					
▪ Sélection des activités ludiques, à l'intérieur ou à l'extérieur du milieu d'accueil					
▪ Adaptation et installation de l'activité					
▪ Animation de l'activité					
▪ Remise en place des espaces et rangement du matériel					
PRENDRE SOIN ET ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS LES ACTIVITES DE LA VIE QUOTIDIENNE	CF	PFMP1	PFMP2	PFMP3	PFMP4
Réalisation des soins du quotidien et accompagnement de l'enfant dans les apprentissages					
▪ Ecoute et observation des expressions corporelles de l'enfant					
▪ Préparation, installation de l'espace des soins du quotidien de l'enfant et remise en état					
▪ Réalisation des soins pour : <ul style="list-style-type: none"> · l'hygiène et le confort · l'alimentation · le repos 					
▪ Accompagnement de l'apprentissage des gestes du quotidien					
▪ Repérage des signes d'altération de la santé et du comportement : maladie, malaise, maltraitance					

Application des protocoles liés à la santé de l'enfant	CF	PFMP1	PFMP2	PFMP3	PFMP4
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation à l'application du protocole d'accueil individualisé (PAI) : <ul style="list-style-type: none"> · prise de connaissance des adaptations à apporter dans la prise en charge de l'enfant · vérification de l'adéquation des conditions d'accueil et des mesures mentionnées dans le PAI ... 					
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation à l'application des protocoles d'urgence : <ul style="list-style-type: none"> · réalisation des gestes de premiers secours · transmission aux personnes/services compétents 					
INSCRIRE SON ACTION DANS LE RESEAU DES RELATIONS ENFANT-PARENTS-PROFESSIONNELS	CF	PFMP1	PFMP2	PFMP3	PFMP4
Accueil de l'enfant et de sa famille					
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation à l'arrivée et au départ des enfants 					
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Echange d'informations avec la famille 					
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transmission d'informations par oral et /ou par écrit pour assurer la continuité de la prise en charge de l'enfant 					
Partage d'informations avec l'équipe et les autres professionnels					
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification de sa fonction dans un réseau, un établissement, un service, une équipe 					
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification et sollicitation des professionnels ressources 					
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partage d'informations issues de ses observations 					
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transmission d'informations par oral et par écrit pour assurer la continuité de la prise en charge de l'enfant 					
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation à une réunion de travail 					
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation à une analyse de pratique 					
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribution à la professionnalisation d'un stagiaire CAP AEPE 					

ACTIVITES SPECIFIQUES AUX CONTEXTES D'EXERCICE PROFESSIONNEL

EXERCER SON ACTIVITE EN ECOLE MATERNELLE	CF	PFMP1	PFMP2	PFMP3	PFMP4
Assistance pédagogique au personnel enseignant					
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Installation des ateliers, remise en état des lieux après les activités pédagogiques 					
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aide à la réalisation de l'activité d'un atelier ▪ Préparation et installation matérielle des supports pédagogiques ▪ Animation et surveillance d'un atelier sous la responsabilité de l'enseignant et en sa présence 					
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation à l'instauration des habitudes et règles de vie de classe 					
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation à l'accompagnement des enfants dans leurs sorties sur le temps scolaire 					
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation à la surveillance de la récréation sous la responsabilité de l'enseignant et en sa présence 					

Activités de remise en état des matériels et des locaux					
<ul style="list-style-type: none"> Participation aux travaux collectifs de l'école : rangement de la bibliothèque, préparation de fêtes, gestion des réserves de matériel... 					
<ul style="list-style-type: none"> Nettoyage quotidien des locaux, des sanitaires 					
EXERCER SON ACTIVITE EN EAJE ET EN ACM	CF	PFMP1	PFMP2	PFMP3	PFMP4
Participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique					
<ul style="list-style-type: none"> Prise de connaissance du projet 					
<ul style="list-style-type: none"> Participation aux échanges lors des réunions de travail 					
<ul style="list-style-type: none"> Participation au suivi du projet d'accueil 					
<ul style="list-style-type: none"> Proposition d'adaptations 					
EXERCER SON ACTIVITE A SON DOMICILE, CELUI DES PARENTS OU EN MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS	CF	PFMP1	PFMP2	PFMP3	PFMP4
Négociation du cadre de l'accueil : organisationnel et conventionnel					
<ul style="list-style-type: none"> Identification des attentes des parents et échange sur les habitudes de l'enfant 					
<ul style="list-style-type: none"> Présentation des ressources mobilisables : le logement, son équipement, les lieux ressources... 					
<ul style="list-style-type: none"> Présentation des activités envisagées 					
<ul style="list-style-type: none"> Rédaction du projet d'accueil 					
<ul style="list-style-type: none"> Renseignement du contrat de travail avec les parents employeurs 					
<ul style="list-style-type: none"> Elaboration d'un planning d'accueil mensuel prévisionnel et réel 					
Sécurisation des espaces de vie de l'enfant					
<ul style="list-style-type: none"> Identification des dangers 					
<ul style="list-style-type: none"> Repérage des risques 					
<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des moyens de protection et de sécurité 					
Entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant					
<ul style="list-style-type: none"> Entretien du logement, des équipements et des matériels 					
Elaboration des repas					
<ul style="list-style-type: none"> Elaboration de menus équilibrés adaptés aux enfants 					
<ul style="list-style-type: none"> Approvisionnement, entreposage des denrées et des plats préparés 					
<ul style="list-style-type: none"> Productions culinaires 					

EP	COMPÉTENCES ÉVALUÉES		DURÉE ET LIEUX DE PFMP
EP1 : ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT	ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS SES DECOUVERTES ET SES APPRENTISSAGES	Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant	En EAJE Ou Auprès d'un assistant maternel agréé ou un organisme de services à la personne offrant des services de garde d'enfant(s)
	PRENDRE SOIN ET ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS LES ACTIVITES DE LA VIE QUOTIDIENNE	Adopter une posture professionnelle adaptée Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant	EAJE
EP 2 : EXERCER SON ACTIVITÉ EN ACCUEIL COLLECTIF	INSCRIRE SON ACTION DANS LE RESEAU DES RELATIONS ENFANT- PARENTS- PROFESSIONNELS	Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant	En école maternelle
	EXERCER SON ACTIVITE EN ECOLE MATERNELLE EXERCER SON ACTIVITE EN EAJE ET EN ACM	Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement	Ou En EAJE Ou En ACM (moins de 6 ans).

Les 14 semaines de PFMP sont réparties sur deux années du cycle de formation, dans le respect de l'arrêté du 21 novembre 2018. Au cours de leur formation, les candidats de la voie scolaire accomplissent au moins trois PFMP. L'élève devra obligatoirement avoir réalisé ses PFMP dans au moins deux contextes d'exercice professionnel complémentaire. Une de ces périodes doit être réalisée auprès des enfants de moins de 3 ans. Il est fortement préconisé de les répartir de la manière suivante, pour la dernière année de formation : 4 semaines consécutives dans un EAJE ou à domicile et 3 semaines consécutives dans une structure d'accueil collectif pour enfant de moins de 3 ans.

PFMP N°1 : du / / au / /

ENTREPRISE ou ETABLISSEMENT D'ACCUEIL :

Nom :

Adresse :

.....

Site (si différent de l'adresse ci-dessus) :

Adresse :

.....

- Secteur : Ecole Maternelle ou accueil collectif pour mineurs
- Etablissement ou service d'accueil pour jeune enfants de moins de 6 ans
- Domicile (Assistant maternel agréé ou organisme de services à la personne offrant des prestations de garde à domicile)

Tuteur :

**(attestation à compléter page suivante suivant les situations
+ attestation récapitulative en fin de livret p27)**

Téléphone : Courriel :

Objectifs de la période de stage :

-
-
-
-
-
-

ATTESTATION

Conditions de recevabilité pour la validation de la PFMP N°1

(cocher les cases correspondantes) :

Pour les PFMP au domicile privé de l'assistant maternel agréé ou en maison d'assistants maternels, les conditions de recevabilité sont les suivantes :

- L'assistant(e) maternel(le) est agréé(e) par le conseil départemental et assure l'accueil d'enfant(s) depuis au moins cinq ans ;
Date de l'agrément :

ET

- L'assistant(e) maternel(le) a validé l'épreuve EP1 du CAP Petite Enfance (arrêté du 22 novembre 2007) ou détient les unités U1 et U3 du CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (arrêté du 21 novembre 2018) ;
- OU
- L'assistant(e) est titulaire d'un diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ou d'un diplôme intervenant dans le domaine de la petite enfance inscrit au RNCP d'au moins de niveau III.

Pour les PFMP qui se déroulent auprès d'un organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfant(s) de moins de 6 ans, les conditions de recevabilité sont les suivantes :

- Les organismes de services à la personne pour la garde à domicile pour les enfants de moins de 3 ans est agréé ;
Date de l'agrément :

ET

- Le professionnel tuteur est titulaire d'un CAP Petite Enfance (arrêté du 22 novembre 2007) ou du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (arrêté du 21 novembre 2018) et a une expérience professionnelle d'au moins 3 ans auprès d'enfants de moins de 3 ans.
- Ou
- le professionnel tuteur est titulaire d'une autre certification de niveau V justifiant de compétences dans le domaine de la petite enfance et une expérience professionnelle d'au moins 5 ans auprès d'enfants de moins de 3 ans.

Joindre les justificatifs

FICHE D'ÉVALUATION FORMATIVE EN MILIEU PROFESSIONNEL CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

Date :

PFMP N°1 :	A	ECA	NA	NE
PHASE D'OBSERVATION (questionner l'élève pour évaluer les 4 premiers items)				
Observe le fonctionnement de la structure				
Observe les attitudes des professionnels (accueil, soins, activités, repas...)				
Observe les acquis, les aptitudes et les expressions corporelles de l'enfant				
S'informe sur les outils professionnels (projets, protocoles, plannings, modes d'emploi....)				
Réinvestit le résultat de ses observations lors de l'accompagnement de l'enfant				
ACCOMPAGNER L'ENFANT				
Etablit une relation privilégiée avec les enfants				
Assure la sécurité et le confort de l'enfant				
Communique avec l'enfant				
Se renseigne et tient compte des besoins et des souhaits de l'enfant				
Contribue à l'acquisition du langage et à la construction des relations sociales par une attitude stimulante et valorisante				
ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS SES DECOUVERTES ET SES APPRENTISSAGES				
Propose et/ou anime des activités adaptées à l'âge et aux capacités de l'enfant				
Justifie l'activité et le moment de celle-ci dans la journée				
Adapte son attitude en fonction des activités proposées (explique, valorise, stimule, intervient à bon escient...).				
Favorise la créativité de l'enfant et son autonomie				
PRENDRE SOIN ET ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS LES ACTIVITES DE LA VIE QUOTIDIENNE				
Réalise des soins pour l'hygiène et le confort				
Réalise des soins favorisant le repos				
Prépare le service et le repas (dressage des couverts, repas du midi, collation...)				
Respecte les régimes éventuels de l'enfant				
Participe au repas en créant des conditions favorables de calme et en respectant le rythme des enfants				
Contribue à l'acquisition de l'autonomie au travers des actes de la vie quotidienne				
AGIR EN RESPECTANT LES CRITERES DE QUALITE				
Respecte les règles de sécurité et d'ergonomie				
Organise son espace de travail en fonction des moyens disponibles				
Respecte les règles d'hygiène (lavage des mains, tenue professionnelle)				
Signale à bon escient les stocks minimaux				
Maitrise la ou les techniques d'entretien				
Remet en ordre le local et les équipements				
COMMUNIQUER ET SAVOIR ETRE				
S'intègre et se positionne au sein de l'équipe				
Fait preuve de discrétion professionnelle				
Réalise des transmissions (orales ou écrites)				
Utilise un vocabulaire adapté selon les personnes (enfants, équipe, parents)				
A une attitude accueillante (politesse, souriante...)				
S'implique dans son travail (curiosité, demandeur, fait preuve d'initiative...)				
Est ponctuel(le)				
Est assidu(e)				
A une tenue soignée				
Adopte un regard critique sur sa pratique (auto évaluation)				
Accepte et tient compte des remarques pour progresser				

A : acquis, ECA : en cours d'acquisition, NA : non acquis, NE : non évalué

Nom, qualité et signature du professionnel :	Nom, qualité et signature de l'enseignant :
---	--

PFMP N°1 : du / / au / /

APPRECIATION GLOBALE du TUTEUR / de la TUTRICE :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

ATTESTATION DE PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Je soussigné(e) _____, fonction _____ au sein de
l'entreprise ou établissement _____ certifie que

_____ a accompli une Période de Formation en Milieu

Professionnel d'une durée effective de _____ semaines du ... / ... / ... au ... / ... /

Nombre de journées d'absence : _____

A _____ le ____ / ____ / ____

Nom et signature :



Cachet de la structure

PFMP N°2 : du / / au / /

ENTREPRISE ou ETABLISSEMENT D'ACCUEIL :

Nom :

Adresse :

.....

Site (si différent de l'adresse ci-dessus) :

Adresse :

.....

- Secteur : Ecole Maternelle ou accueil collectif pour mineurs
- Etablissement ou service d'accueil pour jeune enfants de moins de 6 ans
- Domicile (Assistant maternel agréé ou organisme de services à la personne offrant des prestations de garde à domicile)

Tuteur :

**(attestation à compléter page suivante suivant les situations
+ attestation récapitulative en fin de livret p27)**

Téléphone : Courriel :

Objectifs de la période de stage :

-
-
-
-
-
-

ATTESTATION

Conditions de recevabilité pour la validation de la PFMP N°2

(cocher les cases correspondantes) :

Pour les PFMP au domicile privé de l'assistant maternel agréé ou en maison d'assistants maternels, les conditions de recevabilité sont les suivantes :

- L'assistant(e) maternel(le) est agréé(e) par le conseil départemental et assure l'accueil d'enfant(s) depuis au moins cinq ans ;
Date de l'agrément :

ET

- L'assistant(e) maternel(le) a validé l'épreuve EP1 du CAP Petite Enfance (arrêté du 22 novembre 2007) ou détient les unités U1 et U3 du CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (arrêté du 21 novembre 2018) ;
- OU
- L'assistant(e) est titulaire d'un diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ou d'un diplôme intervenant dans le domaine de la petite enfance inscrit au RNCP d'au moins de niveau III.

Pour les PFMP qui se déroulent auprès d'un organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfant(s) de moins de 6 ans, les conditions de recevabilité sont les suivantes :

- Les organismes de services à la personne pour la garde à domicile pour les enfants de moins de 3 ans est agréé ;
Date de l'agrément :

ET

- Le professionnel tuteur est titulaire d'un CAP Petite Enfance (arrêté du 22 novembre 2007) ou du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (arrêté du 21 novembre 2018) et a une expérience professionnelle d'au moins 3 ans auprès d'enfants de moins de 3 ans.
- Ou
- le professionnel tuteur est titulaire d'une autre certification de niveau V justifiant de compétences dans le domaine de la petite enfance et une expérience professionnelle d'au moins 5 ans auprès d'enfants de moins de 3 ans.

Joindre les justificatifs

FICHE D'ÉVALUATION FORMATIVE EN MILIEU PROFESSIONNEL CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

Date :

PFMP N°2 :	A	ECA	NA	NE
PHASE D'OBSERVATION (questionner l'élève pour évaluer les 4 premiers items)				
Observe le fonctionnement de la structure				
Observe les attitudes des professionnels (accueil, soins, activités, repas...)				
Observe les acquis, les aptitudes et les expressions corporelles de l'enfant				
S'informe sur les outils professionnels (projets, protocoles, plannings, modes d'emploi....)				
Réinvestit le résultat de ses observations lors de l'accompagnement de l'enfant				
ACCOMPAGNER L'ENFANT				
Etablit une relation privilégiée avec les enfants				
Assure la sécurité et le confort de l'enfant				
Communique avec l'enfant				
Se renseigne et tient compte des besoins et des souhaits de l'enfant				
Contribue à l'acquisition du langage et à la construction des relations sociales par une attitude stimulante et valorisante				
ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS SES DECOUVERTES ET SES APPRENTISSAGES				
Propose et/ou anime des activités adaptées à l'âge et aux capacités de l'enfant				
Justifie l'activité et le moment de celle-ci dans la journée				
Adapte son attitude en fonction des activités proposées (explique, valorise, stimule, intervient à bon escient...).				
Favorise la créativité de l'enfant et son autonomie				
PRENDRE SOIN ET ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS LES ACTIVITES DE LA VIE QUOTIDIENNE				
Réalise des soins pour l'hygiène et le confort				
Réalise des soins favorisant le repos				
Prépare le service et le repas (dressage des couverts, repas du midi, collation...)				
Respecte les régimes éventuels de l'enfant				
Participe au repas en créant des conditions favorables de calme et en respectant le rythme des enfants				
Contribue à l'acquisition de l'autonomie au travers des actes de la vie quotidienne				
AGIR EN RESPECTANT LES CRITERES DE QUALITE				
Respecte les règles de sécurité et d'ergonomie				
Organise son espace de travail en fonction des moyens disponibles				
Respecte les règles d'hygiène (lavage des mains, tenue professionnelle)				
Signale à bon escient les stocks minimaux				
Maitrise la ou les techniques d'entretien				
Remet en ordre le local et les équipements				
COMMUNIQUER ET SAVOIR ETRE				
S'intègre et se positionne au sein de l'équipe				
Fait preuve de discrétion professionnelle				
Réalise des transmissions (orales ou écrites)				
Utilise un vocabulaire adapté selon les personnes (enfants, équipe, parents)				
A une attitude accueillante (politesse, souriante...)				
S'implique dans son travail (curiosité, demandeur, fait preuve d'initiative...)				
Est ponctuel(le)				
Est assidu(e)				
A une tenue soignée				
Adopte un regard critique sur sa pratique (auto évaluation)				
Accepte et tient compte des remarques pour progresser				

A : acquis, ECA : en cours d'acquisition, NA : non acquis, NE : non évalué

Nom, qualité et signature du professionnel :	Nom, qualité et signature de l'enseignant :
---	--

--	--

PFMP N°3 : du / / au / /

ENTREPRISE ou ETABLISSEMENT D'ACCUEIL :

Nom :

Adresse :

.....

Site (si différent de l'adresse ci-dessus) :

Adresse :

.....

- Secteur : Ecole Maternelle ou accueil collectif pour mineurs
- Etablissement ou service d'accueil pour jeune enfants de moins de 6 ans
- Domicile (Assistant maternel agréé ou organisme de services à la personne offrant des prestations de garde à domicile)

Tuteur :

**(attestation à compléter page suivante suivant les situations
+ attestation récapitulative en fin de livret p27)**

Téléphone : Courriel :

Objectifs de la période de stage :

-
-
-
-
-
-

ATTESTATION

Conditions de recevabilité pour la validation de la PFMP N°3

(cocher les cases correspondantes) :

Pour les PFMP au domicile privé de l'assistant maternel agréé ou en maison d'assistants maternels, les conditions de recevabilité sont les suivantes :

- L'assistant(e) maternel(le) est agréé(e) par le conseil départemental et assure l'accueil d'enfant(s) depuis au moins cinq ans ;
Date de l'agrément :

ET

- L'assistant(e) maternel(le) a validé l'épreuve EP1 du CAP Petite Enfance (arrêté du 22 novembre 2007) ou détient les unités U1 et U3 du CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (arrêté du 21 novembre 2018) ;
- OU
- L'assistant(e) est titulaire d'un diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ou d'un diplôme intervenant dans le domaine de la petite enfance inscrit au RNCP d'au moins de niveau III.

Pour les PFMP qui se déroulent auprès d'un organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfant(s) de moins de 6 ans, les conditions de recevabilité sont les suivantes :

- Les organismes de services à la personne pour la garde à domicile pour les enfants de moins de 3 ans est agréé ;
Date de l'agrément :

ET

- Le professionnel tuteur est titulaire d'un CAP Petite Enfance (arrêté du 22 novembre 2007) ou du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (arrêté du 21 novembre 2018) et a une expérience professionnelle d'au moins 3 ans auprès d'enfants de moins de 3 ans.
- Ou
- le professionnel tuteur est titulaire d'une autre certification de niveau V justifiant de compétences dans le domaine de la petite enfance et une expérience professionnelle d'au moins 5 ans auprès d'enfants de moins de 3 ans.

Joindre les justificatifs

FICHE D'ÉVALUATION FORMATIVE EN MILIEU PROFESSIONNEL CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

Date :

PFMP N°3 :	A	ECA	NA	NE
PHASE D'OBSERVATION (questionner l'élève pour évaluer les 4 premiers items)				
Observe le fonctionnement de la structure				
Observe les attitudes des professionnels (accueil, soins, activités, repas...)				
Observe les acquis, les aptitudes et les expressions corporelles de l'enfant				
S'informe sur les outils professionnels (projets, protocoles, plannings, modes d'emploi....)				
Réinvestit le résultat de ses observations lors de l'accompagnement de l'enfant				
ACCOMPAGNER L'ENFANT				
Etablit une relation privilégiée avec les enfants				
Assure la sécurité et le confort de l'enfant				
Communique avec l'enfant				
Se renseigne et tient compte des besoins et des souhaits de l'enfant				
Contribue à l'acquisition du langage et à la construction des relations sociales par une attitude stimulante et valorisante				
ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS SES DECOUVERTES ET SES APPRENTISSAGES				
Propose et/ou anime des activités adaptées à l'âge et aux capacités de l'enfant				
Justifie l'activité et le moment de celle-ci dans la journée				
Adapte son attitude en fonction des activités proposées (explique, valorise, stimule, intervient à bon escient...).				
Favorise la créativité de l'enfant et son autonomie				
PRENDRE SOIN ET ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS LES ACTIVITES DE LA VIE QUOTIDIENNE				
Réalise des soins pour l'hygiène et le confort				
Réalise des soins favorisant le repos				
Prépare le service et le repas (dressage des couverts, repas du midi, collation...)				
Respecte les régimes éventuels de l'enfant				
Participe au repas en créant des conditions favorables de calme et en respectant le rythme des enfants				
Contribue à l'acquisition de l'autonomie au travers des actes de la vie quotidienne				
AGIR EN RESPECTANT LES CRITERES DE QUALITE				
Respecte les règles de sécurité et d'ergonomie				
Organise son espace de travail en fonction des moyens disponibles				
Respecte les règles d'hygiène (lavage des mains, tenue professionnelle)				
Signale à bon escient les stocks minimaux				
Maitrise la ou les techniques d'entretien				
Remet en ordre le local et les équipements				
COMMUNIQUER ET SAVOIR ETRE				
S'intègre et se positionne au sein de l'équipe				
Fait preuve de discrétion professionnelle				
Réalise des transmissions (orales ou écrites)				
Utilise un vocabulaire adapté selon les personnes (enfants, équipe, parents)				
A une attitude accueillante (politesse, souriante...)				
S'implique dans son travail (curiosité, demandeur, fait preuve d'initiative...)				
Est ponctuel(le)				
Est assidu(e)				
A une tenue soignée				
Adopte un regard critique sur sa pratique (auto évaluation)				
Accepte et tient compte des remarques pour progresser				

A : acquis, ECA : en cours d'acquisition, NA : non acquis, NE : non évalué

Nom, qualité et signature du professionnel :	Nom, qualité et signature de l'enseignant :
---	--

ENTREPRISE ou ETABLISSEMENT D'ACCUEIL :

Nom :

Adresse :

.....

Site (si différent de l'adresse ci-dessus) :

Adresse :

.....

Secteur : Ecole Maternelle ou accueil collectif pour mineurs

Etablissement ou service d'accueil pour jeune enfants de moins de 6 ans

Domicile (Assistant maternel agréé ou organisme de services à la personne offrant des prestations de garde à domicile)

Tuteur :

**(attestation à compléter page suivante suivant les situations
+ attestation récapitulative en fin de livret p27)**

Téléphone : Courriel :

Objectifs de la période de stage :

-
-
-
-
-
-

ATTESTATION

Conditions de recevabilité pour la validation de la PFMP N°4

(cocher les cases correspondantes) :

Pour les PFMP au domicile privé de l'assistant maternel agréé ou en maison d'assistants maternels, les conditions de recevabilité sont les suivantes :

- L'assistant(e) maternel(le) est agréé(e) par le conseil départemental et assure l'accueil d'enfant(s) depuis au moins cinq ans ;
Date de l'agrément :

ET

- L'assistant(e) maternel(le) a validé l'épreuve EP1 du CAP Petite Enfance (arrêté du 22 novembre 2007) ou détient les unités U1 et U3 du CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (arrêté du 21 novembre 2018) ;
- L'assistant(e) est titulaire d'un diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ou d'un diplôme intervenant dans le domaine de la petite enfance inscrit au RNCP d'au moins de niveau III.

Pour les PFMP qui se déroulent auprès d'un organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfant(s) de moins de 6 ans, les conditions de recevabilité sont les suivantes :

- Les organismes de services à la personne pour la garde à domicile pour les enfants de moins de 3 ans est agréé ;
Date de l'agrément :

ET

- Le professionnel tuteur est titulaire d'un CAP Petite Enfance (arrêté du 22 novembre 2007) ou du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (arrêté du 21 novembre 2018) et a une expérience professionnelle d'au moins 3 ans auprès d'enfants de moins de 3 ans.
- le professionnel tuteur est titulaire d'une autre certification de niveau V justifiant de compétences dans le domaine de la petite enfance et une expérience professionnelle d'au moins 5 ans auprès d'enfants de moins de 3 ans.

Joindre les justificatifs

FICHE D'ÉVALUATION FORMATIVE EN MILIEU PROFESSIONNEL CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

Date :

PFMP N°4 :	A	ECA	NA	NE
PHASE D'OBSERVATION (questionner l'élève pour évaluer les 4 premiers items)				
Observe le fonctionnement de la structure				
Observe les attitudes des professionnels (accueil, soins, activités, repas...)				
Observe les acquis, les aptitudes et les expressions corporelles de l'enfant				
S'informe sur les outils professionnels (projets, protocoles, plannings, modes d'emploi....)				
Réinvestit le résultat de ses observations lors de l'accompagnement de l'enfant				
ACCOMPAGNER L'ENFANT				
Etablit une relation privilégiée avec les enfants				
Assure la sécurité et le confort de l'enfant				
Communique avec l'enfant				
Se renseigne et tient compte des besoins et des souhaits de l'enfant				
Contribue à l'acquisition du langage et à la construction des relations sociales par une attitude stimulante et valorisante				
ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS SES DECOUVERTES ET SES APPRENTISSAGES				
Propose et/ou anime des activités adaptées à l'âge et aux capacités de l'enfant				
Justifie l'activité et le moment de celle-ci dans la journée				
Adapte son attitude en fonction des activités proposées (explique, valorise, stimule, intervient à bon escient...).				
Favorise la créativité de l'enfant et son autonomie				
PRENDRE SOIN ET ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS LES ACTIVITES DE LA VIE QUOTIDIENNE				
Réalise des soins pour l'hygiène et le confort				
Réalise des soins favorisant le repos				
Prépare le service et le repas (dressage des couverts, repas du midi, collation...)				
Respecte les régimes éventuels de l'enfant				
Participe au repas en créant des conditions favorables de calme et en respectant le rythme des enfants				
Contribue à l'acquisition de l'autonomie au travers des actes de la vie quotidienne				
AGIR EN RESPECTANT LES CRITERES DE QUALITE				
Respecte les règles de sécurité et d'ergonomie				
Organise son espace de travail en fonction des moyens disponibles				
Respecte les règles d'hygiène (lavage des mains, tenue professionnelle)				
Signale à bon escient les stocks minimaux				
Maitrise la ou les techniques d'entretien				
Remet en ordre le local et les équipements				
COMMUNIQUER ET SAVOIR ETRE				
S'intègre et se positionne au sein de l'équipe				
Fait preuve de discrétion professionnelle				
Réalise des transmissions (orales ou écrites)				
Utilise un vocabulaire adapté selon les personnes (enfants, équipe, parents)				
A une attitude accueillante (politesse, souriante...)				
S'implique dans son travail (curiosité, demandeur, fait preuve d'initiative...)				
Est ponctuel(le)				
Est assidu(e)				
A une tenue soignée				
Adopte un regard critique sur sa pratique (auto évaluation)				
Accepte et tient compte des remarques pour progresser				

A : acquis, ECA : en cours d'acquisition, NA : non acquis, NE : non évalué

Nom, qualité et signature du professionnel :	Nom, qualité et signature de l'enseignant :
---	--

RÉCAPITULATIF DES PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

NOM du candidat :

Prénom :

Dates PFMP	Structures : nom et ville <i>(Cachet et signature)</i>	Total en semaines
<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">PFMP N°1</div> Du au Nbre de journée(s) d'absence : ...	<hr style="border-top: 1px dashed black;"/> Cochez la case correspondante <input type="checkbox"/> EAJE ou ACM (- de 6 ans) <input type="checkbox"/> AMA ou SAP (respect des exigences du référentiel) <input type="checkbox"/> ECOLE MATERNELLE	
<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">PFMP N°2</div> Du au Nbre de journée(s) d'absence : ...	<hr style="border-top: 1px dashed black;"/> Cochez la case correspondante <input type="checkbox"/> EAJE ou ACM (- de 6 ans) <input type="checkbox"/> AMA ou SAP (respect des exigences du référentiel) <input type="checkbox"/> ECOLE MATERNELLE	
<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">PFMP N°3</div> Du au Nbre de journée(s) d'absence : ...	<hr style="border-top: 1px dashed black;"/> Cochez la case correspondante <input type="checkbox"/> EAJE ou ACM (- de 6 ans) <input type="checkbox"/> AMA ou SAP (respect des exigences du référentiel) <input type="checkbox"/> ECOLE MATERNELLE	
<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">PFMP N°4</div> Du au Nbre de journée(s) d'absence : ...	<hr style="border-top: 1px dashed black;"/> Cochez la case correspondante <input type="checkbox"/> EAJE ou ACM (- de 6 ans) <input type="checkbox"/> AMA ou SAP (respect des exigences du référentiel) <input type="checkbox"/> ECOLE MATERNELLE	
TOTAL SEMAINES		
Je soussigné(e),, chef d'établissement, certifie que l'élève a effectué la durée de PFMP obligatoires permettant de se présenter au CAP AEPE.		Cachet et signature :

